

Tir Européen / Les armes longues de précision

Mesure distance de tir

giacojp / il y a neuf années

[Mesure distance de tir](#)

Bonjour ,

Comment mesure t on un stand de tir

- 1) de la sortie du canon à la cible ?
- 2) du dioptré à la cible ?

la différence entre les deux = pour une carabine 50 a 65 cm !!!!

Vous pouvez maintenant répondre à ce message

lagaffe / il y a neuf années

[Re: Mesure distance de tir](#)

normalement au pas de tir , il y a ce qu'on appelle : la ligne de feu .

a l' AOC par exemple (100m) c 'est la poutre en bois contre laquelle viennent buter les planchers mobiles 50 m , c 'est les portillons .

cette ligne ne peut être franchie par un tireur ,

sauf bien sur cas exceptionnel d'incident , après que les tireurs aient tous sécurisé leur arme et sous le contrôle d 'un responsable sécurité

ou pour travaux de maintenance , stand inoccupé

la distance de 100m compte alors a partir de cette ligne

idéalement , la bouche du canon devrait passer cette ligne de +- 30-50 cm

mais , ce n' est pas ces quelques cm qui donneront un quelconque avantage au tireur

un arbitre pointilleux pourraient chercher des "noises" lors d' une compétition importante

Vous pouvez maintenant répondre à ce message

giacojp / il y a neuf années

[Re: Mesure distance de tir](#)

Bjr Gaston ,

Question , juste pour moi savoir si ma carabine dépasse la ligne de 60 cm jusqu'au dioptré ,suis-je toujours dans condition règlementaire de tir ?

Vous pouvez maintenant répondre à ce message

lagaffe / il y a neuf années

[Re: Mesure distance de tir](#)

je pense que oui ,

Tir Européen / Les armes longues de précision

Mesure distance de tir

faudrait l' avis de notre arbitre jpdjx

the cyril / il y a neuf années

[Re: Mesure distance de tir](#)

giacojp écrivait:

> Bjr Gaston ,
>
> Question , juste pour moi savoir si ma carabine
> dépasse la ligne de 60 cm jusqu'au dioptré
> ,suis-je toujours dans condition règlementaire de
> tir

ca veut dire que tu tires avec une canne à pêche et que tu t'es gourrer de malette.

je ne vois pas trop comment ta carabine peut dépasser la ligne de tir de 60cm ?

debout c'est pas possible vu que c'est le pied qui est au ras de la ligne, et couché non plus, le coude doit pas dépasser.

giacojp / il y a neuf années

[Re: Mesure distance de tir](#)

Bonjour ,

J'ai une ligne au sol qui me dit voila la distance 50 mètres si je me couche sur la ligne et que ma visée (dioptré) est au niveau de la ligne
mon canon dépasse cette ligne de +/-65 cm mon petit .

Je tir aussi a la sarbacane

lagaffe / il y a neuf années

[Re: Mesure distance de tir](#)

la ou est l' erreur : tu te couche sur la ligne !!!!
tes coudes ne peuvent en aucun cas dépasser la ligne
les mains non plus

varmint700 / il y a neuf années

Tir Européen / Les armes longues de précision

Mesure distance de tir

[Re: Mesure distance de tir](#)

giacojp / il y a neuf années

[Re: Mesure distance de tir](#)

Bonjour ,

Ben voila j'ai la réponse à ma question , merci Gaston .

Aujourd'hui j'ai battu mon record discipline 4 à Landelies 588/600 avec les coudes et les mains derrière la ligne

lagaffe / il y a neuf années

[Re: Mesure distance de tir](#)

Aujourd'hui j'ai battu mon record discipline 4 à Landelies 588/600 avec les coudes et les mains derrière la ligne

whaouw , joli ! félicitations !

juste pour la rigolade , essaye sans coudes et mains lol !

giacojp / il y a neuf années

[Re: Mesure distance de tir](#)

Bonsoir ,

Attention à toi Gaston

p.fichaux / il y a neuf années

[Re: Mesure distance de tir](#)

JP.

giacojp / il y a neuf années

[Re: Mesure distance de tir](#)

Bonsoir ,

Merci Pat , toi tu es un gentil à toi aussi .

jpgdx / il y a neuf années

[Re: Mesure distance de tir](#)

Vieux motard que j'aimais...

Pour ce qui est des disciplines ISSF, un stand se mesure (en longueur) de la ligne de tir jusqu'à la ligne de cibles.

Il y a des (petites) tolérances...

Pour ce qui est du tireur debout et à genou, son pied avant reste en-deçà et ne peut toucher la ligne de tir.

Pour le tireur couché, c'est son coude avant qui ne peut touché cette ligne.

Quelle que soit la longueur du bras (pistolier) ou du canon (dans les limites autorisées), ce ne sont pas les qqes cm qui feront la différence !!!

Et bravo pour ton score que jen'avais pas vu

Edité 1 foi(s). La dernière correction date de il y a neuf années et a été effectuée par jpgdx.
